

PROJET ETABLISSEMENT EAJE « El Ratoli » à Elne

SERVICE PETITE ENFANCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE
ILLIBERIS

Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026

Table des matières

I.	Projet d'accueil	4
1.	Les prestations d'accueil proposées	4
2.	Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap	7
3.	Les compétences professionnelles mobilisées	8
a.	L'équipe et les intervenants	8
b.	Le travail d'équipe	8
c.	L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	9
d.	L'accueil des stagiaires et des apprentis	9
II.	Projet éducatif	10
1.	L'accueil	10
a.	Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation	10
b.	L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace	12
2.	Le soin	13
a.	L'alimentation	13
b.	Le sommeil	14
c.	L'hygiène et les soins corporels	14
3.	Le développement, le bien-être et l'éveil	15
a.	Le jeu et activités	15
b.	L'approche artistique et culturelle	15
c.	L'égalité fille-garçon	18
III.	Le projet social et le développement durable	18
1.	Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	18
2.	Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité	21
3.	Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	22

4. Les partenaires.....	22
5. La démarche en faveur du développement durable	23
ANNEXE.....	24

Introduction

Conformément à la réglementation, le service petite enfance a élaboré un projet d'établissement mettant en œuvre la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L.214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ainsi, il a pour objectif d'exprimer les valeurs portées par le service et cela, dans le respect de la Charte.

Ce document, après validation auprès Conseil communautaire de notre collectivité, est transmis à nos partenaires, aux parents, aux stagiaires accueillis mais aussi à l'ensemble des professionnels du service ainsi que ceux effectuant des remplacements temporaires.

I. Projet d'accueil

1. Les prestations d'accueil proposées

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille-Illibérus (CC ACVI). Il est organisé autour de neuf structures, 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 2 Micro-Crèche (MC), ainsi qu'un Relais Petite Enfance (RPE). Réparties sur l'ensemble du territoire communautaire, ces structures proposent 232 places d'accueil et sont financées par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) selon le mode de Prestation de Service Unique (PSU)

❖ Service Petite Enfance – CC ACVI

04-68-81-85-68

3, impasse Charlemagne - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Els Barrufets »

Agrément de 47 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eaargeles@cc-acvi.com / 04-68-81-85-68

Rue Camille Trencat - 66 700 ARGELES-SUR-MER

❖ EAJE « Pomme Cannelle »

Agrément de 20 berceaux

Accueil du lundi au jeudi de 7h30 à 18h30 / le vendredi de 7h30 à 18h

eaiebags@cc-acvi.com / 04-68-21-87-10

Rue du Boulodrome - 66 670 BAGES

❖ EAJE « Les P'tits Baigneurs »

Agrément de 25 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

eaiebanyuls@cc-acvi.com / 04-68-88-38-25

Rue Jules Ferry – HLM Michel Gineste - 66 650 BANYULS-SUR-MER

❖ EAJE « El Ratoli »

Agrément de 50 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

eaieelne@cc-acvi.com / 04-68-68-07-92

Pas de la Baneta - 66 200 ELNE

❖ MC « Els Esquirols »

Agrément de 10 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eaiepalau@cc-acvi.com / 04-68-98-24-63

Chemin du Château Villeclare - 66 190 PALAU-DEL-VIDRE

❖ EAJE « Les P'tits Mousses »

Agrément de 25 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h

eaieportvendres@cc-acvi.com / 04-68-82-45-22

60, bd du 8 mai 1945 - 66 660 PORT-VENDRES

❖ EAJE « Els Resquills »

Agrément de 25 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eaieastandre@cc-acvi.com / 04-68-89-00-33

Avenue Maréchal Joffre - 66 690 SAINT ANDRE

❖ EAJE « Les Pitoutis »

Agrément de 20 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajeasorede@cc-acvi.com / 04-68-89-35-18

Rue des Fabriques - 66 690 SOREDE

❖ MC « Très Pams »

Agrément de 10 berceaux

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

eajevillelongue@cc-acvi.com / 04-68-56-12-97

Carrer les Escoles - 66 740 VILLELONGUE-DEL-MONTS

❖ RPE

Trois permanences sur le territoire

- ARGELES SUR MER : Lundi (12h-12h30) – Mercredi (9h-12h30 / 13h-17h) – Jeudi (15h-19h30) – Vendredi (12h-14h / 14h30-16h)
- ELNE : – Mercredi (13h30 -17h) – Vendredi (12h-13h30)
- BAGES : Lundi (15h-18h)

rpe@cc-acvi.com / 04-68-55-58-90

Allées Ferdinand Buisson - 66 700 ARGELES SUR MER

Ecole Joseph Néo – 66 200 ELNE

Point Jeunes – Rue Danton – 66 670 BAGES

Bien qu'elles soient similaires les périodes de fermeture des structures sont établies chaque année selon les modalités suivantes :

- Deux semaines pendant les vacances scolaires de Noël ;
- Trois semaines au mois d'août sauf l'EAJE d'ARGELES-SUR-MER ;
- Deux jours pour journées pédagogiques des professionnels ;
- Les jours fériés nationaux ;
- Certains ponts après validation de l'autorité territoriale.

Un calendrier annuel des fermetures des EAJE et MC est transmis aux parents en début d'année (de septembre à août) et affiché dans les structures.

L'ensemble des structures accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans selon trois types d'accueil :

- ❖ L'accueil régulier afin de répondre aux besoins connus à l'avance et récurrents (ex. 2h par semaine avec régularité sur une demi-journée spécifique)

- ❖ L'accueil occasionnel qui concerne des besoins connus à l'avance, ponctuels et non récurrents (ou des besoins pouvant être satisfaits compte tenu de places ponctuellement vacantes),
- ❖ L'accueil d'urgence pour faire face à des besoins ne pouvant être anticipés, et ayant un caractère exceptionnel ou d'urgence (parents en difficulté, hospitalisation, reprise d'un travail ou d'une formation etc.)

2. Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique : "Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

Le service accueille les enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique. Les équipes concourent à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire en présence des parents. Ainsi, tout enfant selon ses besoins pourrait nécessiter de modalités d'accueil pour garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant et/ou du groupe d'enfants dans lequel il évolue. Ces modalités d'accueil ne sont pas figées et sont complémentaires au contrat d'accueil. Après signature de chacune des parties, le document formalisant les modalités pourra être réajusté au regard : de l'évolution des besoins particuliers de l'enfant, de la présence d'un accompagnant complémentaire à l'équipe.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux EAJE, la CC ACVI a officialisé son partenariat avec le Pôle Ressources Hand'avant 66 (PRH66). Ainsi, dans le cas où l'enfant bénéficie d'un suivi complémentaire et/ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), l'envoi d'une copie peut permettre, selon la situation, au Pôle Ressources Hand'avant 66 d'envisager une offre complémentaire au regard des attentes des

responsables légaux. De nouvelles préconisations peuvent également être élaborées entre PRH66 et l'équipe de la structure voire d'autres professionnelles intervenant auprès de l'enfant.

Enfin, le Référent de Santé et d'Accueil Inclusif (RSAI) du service reste un interlocuteur privilégié pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et garantir avec le responsable de l'EAJE la mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

3. Les compétences professionnelles mobilisées

a. L'équipe et les intervenants

Une équipe pluridisciplinaire est présente dans chaque établissement, majoritairement composée d'Educateurs de Jeunes Enfants (EJE), Infirmières, Infirmières Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture, Agents de cuisine, Agents titulaire du CAP AEPE et des Agents techniques.

Chaque agent a sa propre fiche de poste décrivant ses missions et ses activités au sein des structures.

Enfin, il est important de préciser qu'une psychologue et une infirmière inclusive interviennent auprès des équipes.

b. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. ». Principe 9 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Chaque équipe se réunit, afin d'évoquer le projet pédagogique. La fréquence de ses réunions est définie en fonction des besoins des équipes.

D'autres réunions sont organisées au sein du service, nous pouvons citer :

- Les réunions de direction : une fois par semaine ;
- Les réunions éducatives : une fois par trimestre ;
- Les réunions techniques (cuisine et entretien) : environ deux fois dans l'année.

c. L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. ». Principe 10 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la santé publique, le gestionnaire organise des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les professionnels chargés de l'encadrement des enfants. Et ce, à hauteur de 6 heures minimum, par an et par professionnel en dehors de la présence des enfants. Ces groupes, d'une capacité maximale de 15 professionnels, sont animés par des intervenants extérieurs spécifiquement formés, sans lien hiérarchique avec l'équipe. Ces séances ont pour objectif de permettre des échanges professionnels autour de situations ayant posé problème ou suscité des interrogations, afin d'identifier les ressources nécessaires pour mieux les appréhender.

Afin d'offrir un accompagnement de qualité aux enfants et à leurs familles, les professionnels suivent des formations afin de se tenir informer sur les nouvelles recommandations et améliorer ainsi, leurs pratiques professionnelles. Chaque agent peut faire une demande de formation individuelle en fonction de ses besoins (développement de l'enfant, droit de l'enfant, communication non violente etc.), notamment par le biais du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) mais aussi par des organismes extérieurs. Des formations collectives sont également organisées au sein du service, il s'agit de journée pédagogiques, généralement au nombre de deux par an, dont le thème et le contenu sont définis en équipes.

Enfin, chaque membre du service petite enfance, en fonction de sa fiche de poste, participe aux formations prévues par la réglementation notamment celles relatives à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et aux bonnes pratiques d'hygiène en cuisine.

d. L'accueil des stagiaires et des apprentis

L'ensemble des établissements, en fonction de leur capacité, accueille des stagiaires. Afin de les accompagner au mieux, un livret d'accueil, commun au service petite enfance, leur est transmis en début de stage.

La définition des horaires et l'organisation du stage se font sous la responsabilité du directeur de l'établissement. Il est également important de préciser qu'en aucun cas, les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel. De plus, les stagiaires sont soumis aux mêmes vaccinations que le personnel des établissements.

II. Projet éducatif

1. L'accueil

a. Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

L'une des missions principales des professionnelles de la petite enfance est aussi d'accueillir et d'accompagner les familles.

Quand une famille découvre une structure, et donc que des professionnels rencontrent de nouveaux parents, le premier contact est toujours très important.

C'est pourquoi, l'équipe prête une attention particulière à chaque famille avec un accueil chaleureux et à l'écoute. Des rendez-vous informatifs sont effectués par la direction dès que le parent le souhaite également.

Au sujet des périodes de familiarisation, les équipes souhaitent toujours en faire des moments de qualité, en prenant le temps, en échangeant au maximum avec les parents, en ayant toujours un adulte référent. Nous poursuivons ces familiarisations avec la même organisation, qui nous semble la plus adaptée pour tous : 1h par jour du lundi au jeudi, et une petite journée le vendredi avec repas et sieste.

Les transmissions au quotidien

La qualité des transmissions est un véritable enjeu pour les parents et les professionnelles.

Afin de garantir une relation de confiance, d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil, la communication s'établit majoritairement lors de ces temps d'arrivées et de départs.

Parfois délicates ou brèves, leur teneur et leur qualité peuvent avoir une influence sur l'accompagnement des enfants.

L'équipe met en place des outils pour tenter de répondre au mieux à cela : cahiers ou classeurs de transmissions avec des informations et des observations individuelles. L'idée est vraiment d'échanger au sujet de l'enfant sur les soins, les besoins vitaux mais surtout de les enrichir avec des anecdotes, des retours d'observation, des expériences, des interactions avec les autres enfants, etc... Ce qui montrent aux familles l'importance qu'on porte à leur enfant.

Pour soutenir le lien avec les familles, et ainsi éviter la stigmatisation, nous gardons également une part secrète avec certains détails qui ne doivent pas forcément être mentionnés au quotidien (ex : morsures) pour préserver le bien-être quotidien des familles.

La participation des familles dans la vie de la structure

❖ Apport de matériel

Au quotidien, les équipes sollicitent les familles notamment dans l'apport de matériel ou d'éléments pouvant servir aux propositions et expériences effectuées auprès de leur enfant.

L'idée est de rendre les parents plus acteurs que consommateurs, de les sensibiliser aux questions du recyclage et également de les emmener à penser différents les objets du quotidien.

❖ Les sorties

Les équipes effectuent également de nombreuses sorties comme évoqués auparavant. Les familles sont sollicitées pour accompagner leur enfant et aider dans les déplacements.

Lors de ces temps de partages, les parents et les professionnels échangent sur des sujets différents, parfois d'actualités ou tout autres sujets non liés à leur enfant. Cela renforce les liens et crée des relations privilégiée et individuelle. Le temps d'un instant, il n'y a plus de « séparation » entre le lieu d'accueil et les parents. Les équipes se rendent parfois dans des espaces inconnus ou peu fréquentés pour certaines familles.

Ainsi un des objectifs est également de faire découvrir aux parents ces lieux qu'ils ne connaissent pas pour qu'ils puissent s'en saisir ultérieurement.

❖ Les ateliers Parent/enfant

Créer des temps de rencontre et de partages entre l'enfant et son/ses parents est important pour l'équipe afin de renforcer les liens parents/enfants.

Des ateliers sont ainsi proposés et ouverts pour tous environ une fois par trimestre par thématiques (Automne/Noël/ carnaval/paques/...) pour une durée de 1h environ. (17h30-18h30) Ce temps de rencontre commence toujours par un rassemblement autour de chansons, de lectures ou encore de spectacle.

L'idée est de mettre en place différents espaces d'explorations (4 ou 5) au sein de l'EAJE et inviter les familles à participer à ces ateliers avec leur enfant. Ils peuvent être de nature sensorielle, culinaire, moteur ou artistique. Les familles circulent comme ils le souhaitent. Elles peuvent rester le temps qu'elles souhaitent sur un atelier ou vagabondent librement.

C'est également l'occasion de créer des interactions entre parents, échanger concernant leur difficulté commune, et leur expérience de parents.

Par ce biais-là, les équipes peuvent montrer aux familles des idées de jeux, d'ateliers et soutenir les parents.

Ce moment est l'occasion de renforcer les liens avec les partenaires, en proposant par exemple aux agents de la médiathèque ou du centre de loisir de venir tenir des stands d'informations.

b. L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

« La sécurité affective repose sur des figures d'attachement disponibles et bienveillantes, ce qui permet à l'enfant de développer une confiance en lui et en son environnement » (Bowlby)

SECURITE AFFECTIVE

Afin de la garantir au sein de la structure plusieurs choses sont mises en place :

❖ Objets transitionnels

Nous accordons une place toute particulière aux objets transitionnels comme le doudou la tétine, l'album photo ou tout autre objet important pour l'enfant, lui permettant de se sécuriser au sein de l'EAJE.

- Le doudou, joue un rôle important puisque c'est une source de réconfort de sécurité pour les enfants que nous accueillons. Il fait du lien entre le connu (maison) et l'inconnu (l'EAJE). Le doudou est unique pour l'enfant, son odeur et sa texture le sécurise. Notre équipe le laisse à disposition dans les pièces de vie (murs avec poches à doudou) ce qui le rend autonome puisqu'il le prend quand il le souhaite et quand il en a besoin. Les familles sont invitées à le récupérer régulièrement afin de maintenir le lien maison/lieu d'accueil et en prendre soin (réparation, lavage,).
- La tétine, est rendue disponible par les équipes pour les enfants qui en ont besoin ou qui en font la demande. Elle n'est toutefois pas en « libre-service » pour des questions d'hygiène (rangement dans des boîtes individuelles sur le bureau de l'équipe).

Le doudou et la tétine ne sont en aucun cas une solution à tous problèmes ou difficultés. L'adulte cherche à savoir pourquoi l'enfant pleure, par exemple, avant de le lui proposer. On privilégie la relation avec l'adulte qui réconforte, qui écoute, et qui calme, si besoin.

- L'album photo

C'est un outil favorisant le lien maison-crèche qui permet de mieux accompagner les émotions des enfants. Les enfants se sentent reconnus, importants et se sentent aimer par toutes les personnes figurant sur ces albums et par ceux qui prennent le temps de les regarder. Cela renforce le sentiment d'appartenance et permet ainsi de venir soulager des émotions fortes.

Ces albums sont disponibles et peuvent être utilisés également pour des moments collectifs où chaque enfant est heureux de présenter sa famille.

❖ Place de l'adulte

En tant que professionnel, nous jouons un grand rôle dans l'accueil des émotions de l'enfant afin de lui permettre de grandir, de s'affirmer, d'entretenir son propre bien être et d'assurer sa confiance en soi.

Dans cette optique, nous perpétons les signes associés à la parole avec les tous petits, surtout, mais aussi avec les plus grands qui en ressentent le besoin. Cela permet à l'enfant d'être rassuré et de mieux comprendre ce qu'on lui dit, de pouvoir exprimer ses envies, d'être acteur dans les interactions et de se sentir écouté, entendu et reconnu.

Afin de sécuriser au maximum l'enfant, chaque professionnel a à cœur d'accompagner l'enfant dans ses relations avec les autres lors des ateliers ou des temps collectifs, tout en maintenant des temps de relations individuelles pour le repas, les soins, l'endormissement, certains ateliers ...

Afin d'assurer une continuité qui permettra de rassurer l'enfant et sa famille, l'équipe propose différents projets passerelles tels que :

- L'école
- L'école de loisirs

Ces deux projets ont pour objectifs principaux d'accompagner en douceur les enfants dans leur vie périscolaire et de garantir la sécurité physique, affective et morale tout en respectant le rythme de chacun.

Tous ces projets qui datent maintenant depuis plusieurs années mobilisent les équipes au quotidien, améliore le cadre d'accueil et renforce le lien de confiance avec les parents mais aussi avec l'enfant.

❖ Aménagement de l'espace

Nous réfléchissons quotidiennement à l'aménagement des espaces afin qu'ils donnent la chance aux enfants d'éveiller leur sens (toucher, sentir, mettre à la bouche ...) et de développer leur motricité (se retourner, faire du quatre pattes, marcher, courir, sauter, grimper, ...). Un bébé qui est libre de ses mouvements va construire sa capacité à être bien dans son corps, cela peut même lui permettre de se séparer plus facilement de ses parents et de prendre un élan plus autonome.

- Temps de « portes ouvertes » : l'enfant a la possibilité de choisir librement le lieu et la zone d'exploration qu'il souhaite.

Les matinées « portes ouvertes » lui permettent d'explorer son environnement en toute confiance. En revanche, l'enfant n'explore jamais seul. Il doit sentir une contenance et un regard sur lui. C'est pourquoi un professionnel est toujours présent pour l'accompagner et l'encourager dans ses découvertes.

2. Le soin

a. L'alimentation

L'objectif principal est de rendre l'enfant autonome le plus rapidement possible et de rendre l'enfant acteur de sa journée plutôt qu'observateur.

Cela sur plusieurs moments clés de la journée et selon ses capacités :

- Au moment du repas, les moments sont invités à se servir les ustensiles utiles : verres, couverts etc. ils remplissent l'assiette avec la quantité qu'ils désirent. L'assiette à compartiment leur permet d'avoir l'entièreté du repas afin qu'ils choisissent ce qu'ils veulent manger en premier. Ils se servent en eau lors du repas grâce à des petites carafes adaptées.
- A la fin du repas, ils se débarbouillent seuls grâce à des gants qu'ils mettent dans une pаниère sale ensuite.

L'équipe propose également des ateliers culinaires et des ateliers pâtisseries plusieurs fois par mois. La cuisine étant préparée chaque jour par deux cuisinières, les enfants peuvent profiter de menus variés et participer également à leur préparation.

b. Le sommeil

Au moment de la sieste : chaque début d'année un sac individuel est associé à l'enfant qu'il peut reconnaître seul (tissus différents). Il se déshabille seul et range ses affaires. Et va chercher son doudou et tétine avant l'entrée au dortoir. Il s'installe dans son lit attitré, et attend l'adulte si besoin pour l'aider à s'endormir. Les réveils se font de manière échelonnée puisque l'enfant est libre se lever qu'il le souhaite.

c. L'hygiène et les soins corporels

Au moment des soins : pour les enfants ayant acquis la propreté un accès aux toilettes est disponible à tout moment, il se déshabille et se rhabille seul. Pour ceux qui ont encore des couches, une participation active de l'enfant est mise en avant : pour accéder à la table de change il grimpe les escaliers, puis nous sélectionnons ensemble les objets utiles aux soins et enfin nous encourageons l'enfant à mettre son corps en action seul pour mettre la couche. Chez les bébés, la manière de porter l'enfant, d'accueillir ses mouvements, de toucher son corps est porteuse de construction psychique. L'enfant va apprendre que son corps lui appartient et qu'il est une personne à part entière puisque nous faisons à sorte que ces soins soient toujours réalisés dans le respect et l'intimité de l'enfant.

A l'aide de pictogrammes et de comptines les professionnels sensibilisent les enfants sur l'importance du lavage des mains, (évite propagation des virus et améliore l'hygiène de vie des enfants) notamment avant chaque début de repas.

Au quotidien, nous invitons les enfants à mettre chaussettes et chaussures lors des passages à l'extérieur, lors des moments de rassemblement il y a la possibilité de choisir les chansons et les livres. Et enfin tout au long de la journée, l'enfant a la possibilité de choisir les types de jeux en fonction de ses envies, et des possibilités du moment.

3. Le développement, le bien-être et l'éveil

a. Le jeu et activités

Les enfants ont la liberté de jeux au cours de la journée et des ateliers plus spécifiques sont proposés régulièrement.

Plusieurs thématiques sont importantes pour l'équipe :

❖ La motricité libre

Nous laissons libre cours à tous les mouvements de l'enfant sans les lui apprendre. Nous veillons à ce que l'enfant ne soit pas mis dans une position qu'il ne prend pas seul : ni assis, ni debout sans qu'il le fasse lui-même. Dans notre pratique au quotidien, nous faisons attention à ce que l'enfant puisse se mouvoir et évoluer dans différents espaces adaptés, afin qu'il puisse changer de positions.

Nous voulons maintenir le partenariat avec une intervenante (psychomotricienne ou kiné). Depuis plusieurs années déjà, nous avons une personne intervenant en début d'année auprès des enfants, de l'équipe et des familles (sous forme de réunions, ou d'interventions dans la section).

❖ L'éveil

Au sein de chaque secteur, les enfants peuvent jouer et explorer comme ils l'entendent. Des jeux de manipulation, de transvasement, de création, d'imitation ou encore des jeux moteurs et sensoriels sont disponibles.

Une salle type « snoezelen » est toujours accessible et utilisée régulièrement par toutes les sections (tout particulièrement les tout petits et les enfants avec des besoins spécifiques). C'est un espace d'évasion, de bien-être et de découvertes sensorielles.

b. L'approche artistique et culturelle

L'éveil à l'art et la culture constitue un projet commun à l'ensemble du service petite enfance. Il se traduit notamment par l'organisation du festival « Chercheurs d'Art » dédié aux tout-petits, visant à rendre la culture accessible dès le plus jeune âge. Cet événement favorise également les échanges avec les parents, s'inscrivant ainsi dans une démarche de soutien à la parentalité.

Toutefois, l'approche artistique et culturelle ne se limite pas à un événement ponctuel comme le festival, mais se construit tout au long de l'année à travers des actions variées, adaptées aux tout-petit. Au-delà de ce que propose l'équipe envers les enfants, l'EAJE est en partenariat avec différents intervenants.

❖ Les différents partenariats

Il est important pour toute l'équipe, d'initier dès leur plus jeune âge, les petits à l'Art. C'est pourquoi nous avons de multiples projets qui se pérennisent chaque année :

- Partenariat avec une association de Cirque : ateliers proposés pour les enfants avec intervenant.
- Partenariat avec Cinémaginaire : plusieurs séances de cinéma adaptées au tout petits.
- Partenariat avec le théâtre de l'archipel : participation à des ateliers et spectacles
- Partenariat avec la médiathèque : moment bébé lecteurs, et lectures des animatrices de la médiathèque à la crèche

L'ouverture sur l'extérieur est essentielle pour l'équipe dans son ensemble ; C'est pourquoi différents projets sont développés autour de l'environnement et de la nature. Nous organisons :

- Des sorties bimensuelles à la piscine. Les objectifs principaux étant de se familiariser avec l'eau, appréhender de nouvelles sensations, connaître son corps, et le plaisir avant tout
- Des sorties saisonnières au jardin des plantes. Les objectifs principaux étant de solliciter les 5 sens de l'enfant, de l'aider à appréhender ses peurs et ses craintes, de découvrir et d'expérimenter de manière autonome, et d'attiser la curiosité de l'enfant.

D'autres sorties de découvertes pour découvrir l'environnement autour de la crèche (marché, parc, parcours sportif...).

Les ateliers avec les intervenants (cirque, médiathèque, ...) sont ouverts régulièrement aux familles. Ce qui permet de créer un contact, leur donner à voir et ainsi provoquer chez eux l'envie d'y emmener leur enfant.

Notre travail avec l'association cirque « label étoile » nous amène à sensibiliser l'enfant aux arts du spectacle et également à celui du cirque et à favoriser sa motricité. Il est également prévu de travailler sur l'année avec une illustratrice, mettant en avant l'éveil artistique.

Les familles et les professionnels peuvent avoir besoin d'aides extérieures pour assurer un bon accompagnement de l'enfant. C'est pour cela que nous mettons en place toute l'année des réunions thématiques, sur des thèmes tels que la propreté, les morsures qui sont choisies selon les problématiques soulevées par les parents. Elles sont travaillées en lien avec la psychologue de la crèche.

Nous nous allions également au Relais Petite Enfance dans sa mission de valorisation des assistantes maternelles à travers des rencontres et temps partagés.

Parfois, malgré les échanges avec les familles, les réunions informatives thématiques, les rendez-vous avec la psychologue de la structure, l'accompagnement est compliqué. Pour le bénéfice de l'enfant et de sa famille, avec accord, la direction ou les équipes sont amenées à contacter la PMI, la CAF, le RPE ou encore d'autres instances ou professionnels de santé pour recevoir des autres pistes de travail et un accompagnement plus personnalisé.

Grâce aux artistes et professionnels qui interviennent au sein de la crèche, une passerelle se crée entre le mode extérieur et la sphère intime de la famille.

❖ Projet phare du moment : Aménagement du jardin et réflexion sur la vie en extérieur

Un projet qui mûrit depuis quelques mois à présent.

Profiter de l'extérieur tout comme en intérieur, voilà le sujet d'une journée pédagogique effectuée en interne avec les professionnels de l'EAJE.

L'extérieur est un espace qui offre à l'enfant une découverte, ainsi qu'une expérimentation riche. L'expérimentation sensorielle au sein de la nature, permet à l'enfant de développer sa motricité globale, tel que la motricité fine par exemple : en ramassant des petits éléments naturels (cailloux, feuilles...). « Ces éléments allient naturellement différents types d'activités : manipulation, mouvement, imitation, coopération et même repos » (S. Niessen). Dans le cadre de sa motricité globale au sein de la nature, les enfants qui sortent régulièrement sont libre de courir, toucher, grimper ce qui permet leur bon développement.

Cette journée a été l'occasion de réfléchir sur les besoins des enfants (repas, sieste, soins, jeux, etc..) qu'ils seraient importants de retrouver dans le jardin. Les équipes ont effectués des installations et créés des espaces de manipulation, d'explorations sensorielles, ...

Nos différents projets au quotidien peuvent s'appliquer en extérieur, la journée pédagogique est venue confirmer cette hypothèse. En tant que professionnels nous pouvons soutenir nos projets au quotidien, sans pour autant se limiter à l'intérieur et l'extérieur.

Ayant une surface extérieure conséquente et étant dans une région hautement ensoleillée, l'équipe s'est mobilisé pour aménager cet espace dans le but de répondre aux différents besoins de l'enfant. Il est possible de retrouver :

- Un espace change, possédant une table de change, une toilette et tout le matériel nécessaire au soin de l'enfant.
- Deux zones transvasement, avec soit du sable, des copeaux de bois disposé dans des tables de transvasement à différente hauteur.
- Une grande zone repas, qui permet aux sections Cerdagne et Vallespir de se retrouver lors du temps du goûter.
- Zone expérimentation et découverte, avec des bacs d'exploration contenant des éléments naturels (feuilles, terre...)

A venir :

- Une zone chantier, par différents jeux à disposition cette espace viendra permettre aux enfants de jouer avec la terre (creuser, toucher...)
- Un espace musical, qui utilise des objets « recyclé » tel que des poêles, casseroles ou encore ustensiles de cuisine.
- Zone sommeil, qui permettra aux enfants de faire le temps de sieste en extérieur toute l'année.

Les professionnels souhaitent faire perdurer ce projet au sein de la structure, il n'a pas comme objectif de durer une année mais d'être réellement encre dans nos pratiques quotidiennes.

c. L'égalité fille-garçon

L'équipe est sensibilisée pour lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge de l'enfant afin de ne pas entraver leur avenir et développer des relations saines avec les autres.

L'équipe prête ainsi une attention particulière :

- Au choix des jeux : Tout type d'activités est proposé (coins poupons, voitures, déguisements etc.)
- Donner aux enfants le temps de s'exprimer et de reconnaître leurs émotions (un garçon a le droit de pleurer et une fille a le droit d'être agitée) et de féliciter les enfants.
- De faire participer les enfants dans la vie de l'EAJE : faire la cuisine, nettoyer, ranger etc.
- Au choix des livres : et non ce n'est pas toujours un garçon le héros ou le plus fort !
- Agir de manière égalitaire face à chaque enfant, les règles sont les mêmes pour tous.

En conclusion, ce projet éducatif, fiche de route pour l'ensemble des professionnels intervenant au sein de la structure mobilise nos valeurs, mais nous permet également de bâtir une vision du monde dans lequel nous souhaitons voir évoluer l'enfant sous notre responsabilité. Ce document est garant des qualités de notre accueil, et valorise nos actions aux quotidiens

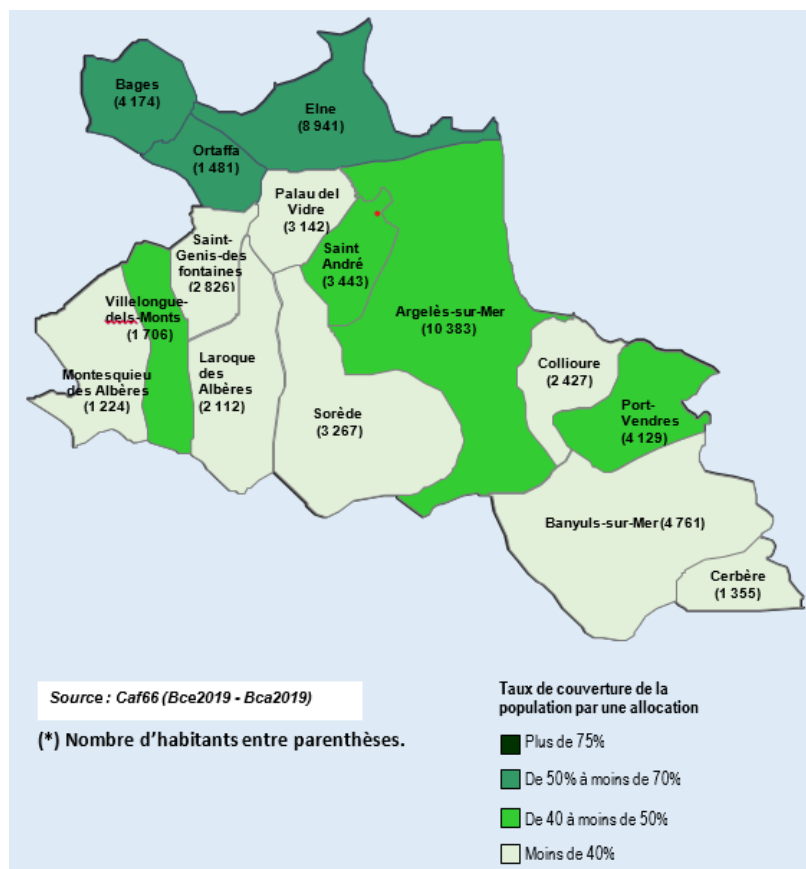
III. Le projet social et le développement durable

1. Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le service petite enfance est un service de la communauté de communes Albères- Côte Vermeille- Illibérès (CC ACVI). Elle est le deuxième plus important Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du département derrière la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole. Elle regroupe 15 communes et 55 283 habitants. Son territoire est étendu et diversifié avec des réalités contrastées :

- Des communes littorales très touristiques présentant une diminution régulière de leur population ; Le coût du foncier ne favorise pas l'installation des familles avec enfants.

- Deux villes « Pôles » Argeles et Elne avec une forte attractivité et un contexte socioéconomique très différent (un quartier politique de la ville sur Elne, une augmentation régulière de la population de retraités sur Argeles + 18 % entre 2013 et 2018) ;
- Un bassin de plus petites communes avec un dynamisme démographique constant soutenu par des projets d'urbanisme.



Le nombre de familles avec enfants évolue peu à l'échelle de la CC ACVI (4% tout comme au niveau des P.O). La part des familles monoparentales a augmenté sur la période 2013-2018 (+ 9 %) pour se rapprocher de la moyenne départementale (29 % pour la CC ACVI, 32 % pour le département). Les communes d'Argeles et Elne présentent une forte hausse de ces indicateurs de vulnérabilité avec respectivement, 40 % et 42 % des familles avec enfants ayant des bas revenus et 33 % et 31 % en situation de monoparentalité (chiffres 2019).

Les indicateurs de vulnérabilité (bénéficiaires RSA, prime d'activité, monoparentalité) sont équivalents aux données départementales. Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA majoré est légèrement inférieur à la moyenne départementale et celui de la prime d'activité de 3 points supérieurs, ce qui peut s'expliquer par le caractère saisonnier ou agricole de tout un pan de l'activité économique.

Année de référence : 2019

Données du territoire	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	Pyrénées-Orientales	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	10 973	110 302	13 222 226
Nombre de familles allocataires	5 067	49 246	6 602 543
Personnes couvertes	23 888	237 750	31 814 973
Population totale	55 371	474 452	64 639 133
Taux de couverture CAF	43%	50%	49%

Source : Caf66 (Bca2019 – Bce2019)

Année de référence : 2019

Structures des allocataires	CC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS		Pyrénées-Orientales		France métropolitaine	
	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019	Nombre	% Evolution 2014-2019
Familles monoparentales	2 029	13%	20 912	10%	1 956 207	9%
Couples avec enfant(s)	3 038	-4%	28 334	0%	4 646 336	-3%
Familles allocataires	5 067	2%	49 246	4%	6 602 543	0%
Couples sans enfant(s)	610	39%	6 104	27%	662 867	20%
Allocataires seuls	5 276	57%	54 791	43%	5 931 187	42%
Familles sans enfants	5 886	55%	60 895	41%	6 594 054	39%
TOTAL	10 953	10%	110 141	8%	13 196 597	8%

Source : Caf66 (Bca2019)

2. Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement et les actions de soutien à la parentalité

La place laissée aux parents au sein des structures petite enfance est essentielle pour les professionnels, elle fait partie intégrante de l'accompagnement à la parentalité.

Tout au long de l'année des temps de partage et de convivialité sont organisés dans les structures au travers des ateliers parents-enfants, des réunions d'information et de prévention avec des professionnels spécifiques (orthophonistes, RSAI, psychomotricien etc.). Le soutien à la parentalité est inhérent de l'accompagnement des enfants, il commence dès l'inscription dans la structure et se poursuit tout au long de l'accueil de l'enfant.

Les parents sont régulièrement invités à participer aux sorties organisées par les structures, ces temps de partage en dehors des établissements sont propices aux échanges, ils permettent également aux parents de découvrir des lieux où ils pourront retourner ultérieurement.

Les responsables de structure communiquent avec les parents grâce à des affichages, des transmissions, le site internet de la CC ACVI ou encore les e-mails.

3. Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ». Principe 1 de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Le service petite enfance accueille, régulièrement ou occasionnellement, tous les enfants dont les parents en font la demande. L'inclusion et la mixité sociale sont deux principes fondamentaux pour le service qui accueille chaque famille individuellement leur permettant ainsi de concilier vie professionnelle, familiale et personnelle.

4. Les partenaires

Le service petite enfance développe et entretient des partenariats avec des institutions mais aussi avec des acteurs locaux. Parmi eux, nous pouvons citer : la Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), le Pôle Ressource Handicap (PRH), le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), les professionnels libéraux (kinésithérapeutes, orthophoniste, psychomotricien etc.), l'association Lire et faire lire etc.

Au quotidien, le service petite enfance travaille en lien étroit avec l'ensemble des services de la collectivité. Ce partenariat se concrétise à travers divers projets passerelles, notamment avec les accueils de loisirs mais aussi avec les médiathèques à l'occasion des « bébés lecteurs ». Les infrastructures de la CC ACVI, accessibles aux tout-petits, comme la piscine, sont également utilisées pour favoriser l'éveil et le développement des enfants.

5. La démarche en faveur du développement durable

Pour réduire l'impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents, les professionnels intègrent à leur projet pédagogique cette dimension environnementale en développant des actions concrètes chaque jour auprès des enfants.

ANNEXE



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation
ou celle de ma famille.**

2 **J'avance à mon propre rythme**
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.**

3 Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature**
est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9 Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.